

Communication sur le progrès (COP) / bonnes pratiques 2021

Période couverte par la COP : du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

1. Déclaration de soutien continu d'Erwan Taton, Président du Conseil de Direction du Groupe Legris Industries

Legris Industries est un groupe industriel diversifié indépendant, aux activités internationales présentes sur les 5 continents. Les activités qui composent le Groupe en 2021, se situent dans l'ingénierie et les équipements industriels de process pour des applications spécifiques (industrie agroalimentaire, matériaux de construction, système d'alimentation électrique haute puissance, découpe de métaux et la fabrication de couronnes d'orientation en particulier pour le secteur de l'éolien. Les 5 activités qui composent notre Groupe sont :

- Clextral (concepteur-fabricant-intégrateur d'équipements d'extrusion baxis et de lignes de production pour l'industrie agroalimentaire, la chimie et les biomatériaux),
- Keller (concepteur-fabricant-intégrateur d'usines clés en main, d'équipements automatisés pour la fabrication des matériaux de construction à base d'argile),
- Laulagun Bearings (concepteur-fabricant-intégrateur de couronnes d'orientation de grandes dimensions pour les éoliennes onshore et offshore ainsi que pour d'autres secteurs industriels),
- MEP Group (concepteur-fabricant-intégrateur de solutions de coupe de précision des métaux : acier, aluminium et autres alliages métalliques),
- Schiederwerk (concepteur-fabricant-intégrateur de systèmes d'alimentation électrique haute puissance pour des systèmes d'éclairage haute puissance, des appareils médicaux et des équipements industriels).

Legris Industries s'est engagé envers le Pacte Mondial de l'ONU pour la première fois en 2004. Nous sommes donc membre du Pacte Mondial de l'ONU pour la 18^{ème} année consécutive. Cet engagement de long terme est la marque de notre volonté de soutenir et de faire progresser, dans notre domaine d'influence, l'ensemble des principes fondamentaux du Global Compact relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Les engagements du Groupe envers une prise de conscience éthique et responsable, ont été réévalués en 2021 afin de répondre de façon plus structurée aux exigences croissantes des parties prenantes. Le programme Sustainability est dorénavant un projet intégrant nos 5 piliers de performance durable : le Développement Professionnel, la Santé et la Sécurité, l'Environnement, l'Innovation et la Gouvernance.

Erwan TATON
Président du Conseil de Direction

2. Principes relatifs aux droits de l'homme

Le Groupe Legris Industries s'engage à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme et veille à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.

3. Principes relatifs aux conditions de travail

Formation et développement professionnel

Veiller à ce que nos collaborateurs bénéficient d'un développement professionnel qui réponde à leurs aspirations personnelles, dans le respect du principe d'égalité professionnelle est un enjeu essentiel pour le Groupe Legris Industries. Notre Groupe a pour objectif que chaque collaborateur reçoive au moins une formation tous les deux ans d'ici 2025. 67 % des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation en 2021.

Égalité femmes/hommes

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un des axes importants de nos actions et de notre politique RH. Les accords collectifs et plans d'actions associés prévoient des engagements concrets en matière de formation, promotion et revalorisation. Concrétisant ces actions, Clextrel a vu son index d'égalité professionnelle passer de 66/100 en 2019 à 85/100 en 2021.

Dialogue social

Le Groupe Legris Industries encourage depuis de nombreuses années un dialogue social à chaque niveau de l'organisation. Depuis 2014, un Comité de la Société Européenne (CSE) a été mis en place et les salariés des filiales du Groupe sont également représentés au plus haut niveau de l'organisation. La négociation collective s'organise au sein du Groupe en fonction de la pertinence du lieu d'échange de vues et du thème abordé. Certaines négociations prennent tout leur sens au niveau du Groupe alors que d'autres ne peuvent concerner qu'une entreprise ou un établissement au sein des activités.

12 accords collectifs ou chartes ont été signés en 2021. Ils portent sur le temps de travail, l'augmentation des salaires, les déplacements, le télétravail et la qualité de vie au travail.

Influence territoriale, économique et sociale

Le Groupe encourage et favorise le développement des relations durables avec les différents acteurs économiques et sociaux des territoires sur lesquels il intervient. Il incite les entreprises à nouer des relations avec les écoles, les universités ou les centres d'apprentissage.

L'accueil de jeunes salariés en alternance dans le cadre de leur formation est un axe important de la politique de recrutement de nos activités. En 2021, 57 stagiaires et 70 alternants ont été accueillis dans nos structures dont 10 ont été embauchés en CDI.

Santé et sécurité

Veiller à la santé et à la sécurité de nos collaborateurs : un des axes de notre stratégie de Responsabilité Sociale et Sociétale. L'objectif en la matière est de diviser par 2 le taux de fréquence des accidents du travail d'ici 2025. 5 % de l'objectif ont été atteints en 2021.

Le Taux de Fréquence des accidents de travail avec Arrêt (TF0) traduit une forte disparité selon les Activités du Groupe. Il est de 35,84 en 2021. Clextrel, avec un taux de 12,67 est proche des standards de son secteur. Schiederwerk réalise une excellente année sans aucun accident du travail. L'activité de Laulagun Bearings consistant en la production et la manutention de charges lourdes reste encore très accidentogène. Le Groupe déploie des actions continues et un programme spécifique d'investissement pour garantir, en particulier, la sécurité des collaborateurs de cette entité.

Des actions sécurité sur le terrain : les coordinateurs sécurité de chaque site industriel travaillent en relation avec le terrain et la direction opérationnelle sur des actions sécurité spécifiques et de façon continue.

Exemples d'actions pour améliorer la sécurité de nos collaborateurs :

- Depuis le début de la pandémie Covid-19, le Groupe Legris Industries a eu à coeur de protéger ses collaborateurs. Tous ont pu être équipés en masques, gels hydro-alcooliques, gants de protection dans le respect des réglementations applicables à chaque pays où notre Groupe est implanté. Parallèlement, le télétravail a été privilégié pour les postes qui le permettaient et ce, tout en garantissant le bon fonctionnement de nos entreprises. Depuis 2020, le Groupe a centralisé les commandes de masques chirurgicaux et FFP2 en s'appuyant sur les meilleurs tarifs négociés localement. 320 000 masques ont été commandés pour un montant total de 180 000 euros.
- Des réunions santé et sécurité dans nos structures : dans le cadre des Animations à Intervalle Périodique (AIP), les thèmes santé et sécurité sont discutés entre les opérateurs et les fonctions support pour permettre une meilleure appropriation et compréhension des actions d'amélioration.
- Notre site de Clextrel Ondaine a installé une douche sécurité dans la zone peinture.
- MEP Group s'est attachée à améliorer la manutention des charges lourdes sur son site de Pergola en remplaçant ses outils de levage aux postes de travail, s'assurant ainsi qu'ils sont tous conformes CE, ainsi qu'en optimisant l'utilisation de stockeurs automatiques.
- Laulagun Bearings a lancé en 2021, auprès d'un organisme de certification reconnu (SGS), une analyse complète de son parc machines sur ses deux sites espagnols, pour confirmer strictement ses préoccupations en matière de sécurité au poste de travail. Avant même les résultats du rapport, 6 centres d'usinage ont été totalement cartésés afin de supprimer tout risque de projection de copeaux métalliques et interdire tout accès accidentel en proximité des pièces en mouvement. Ce plan d'investissement et de sécurisation se poursuit en 2022 pour l'ensemble des machines identifiées.

Lutte contre les discriminations

Le respect de l'individu, excluant tout manquement au principe de non-discrimination et au respect de la vie privée, est au cœur des préoccupations sociales du Groupe Legris Industries. Au sein de l'ensemble de nos activités et dans tous les pays où le Groupe opère, les recrutements sont ouverts à toutes les populations sur la base des principes définis dans notre Code de Bonne Conduite des Affaires.

Gouvernance

Notre Gouvernance a pour priorité de promouvoir la diversité dans nos comités de direction et d'intégrer la RSE dans toutes les actions stratégiques. L'objectif, d'ici 2025, est d'obtenir une certification EcoVadis Gold pour toutes nos activités.

Intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans notre fonction ainsi que dans nos produits et services est primordial pour le Groupe Legris Industries. Le Groupe a ainsi sollicité une évaluation de ses engagements en matière de RSE auprès d'EcoVadis, organisme reconnu de notation de la durabilité et de la RSE. Les résultats de cette évaluation, très encourageants, ont permis de reconnaître des pratiques déjà existantes et une implication forte de nos équipes. Nos activités ont ainsi obtenu les certifications suivantes :

- EcoVadis Bronze : Cleextral
- EcoVadis Silver : Keller, Laulagun Bearings et Schiederwerk.

4. Principes relatifs à l'environnement

Indicateurs environnementaux pour le Groupe

Nous mesurons et communiquons avec transparence la consommation énergétique, la consommation d'eau, les émissions atmosphériques et la génération de déchets de nos activités et pilotons ces impacts à travers des indicateurs mis en place au niveau de chaque entité du Groupe.

Notre enjeu pour 2030, en matière d'environnement, est d'être en phase avec les accords de Paris sur le Climat (COP 21) en réduisant de 30 % nos gaz à effet de serre. 5% de l'objectif ont été réalisés en 2021. Ces 5% d'avancement quantitatif correspondent à la mise en œuvre d'un groupe de travail sur le sujet.

En 2021 : suivi des indicateurs

Catégories	Indicateurs	2020	2021
Energie	Consommation totale (milliers kWh)	22 223	20 091
Eau	Consommation totale (m3)	28 500	21216
Déchets	Production totale de déchets (tonnes)	6 464	6 308
Gaz à effet de serre	Emissions directes de gaz à effet de serre (GES) scopes 1 et 2	5729	5 888

Evaluation énergétique

60 % de nos activités ont bénéficié d'une évaluation de leur performance énergétique. Cette évaluation a été réalisée soit au travers d'une certification ISO 50001 ou par un audit énergétique respectant la Directive Européenne 2012/27/UE.

Innovation

Autre axe majeur pour le Groupe Legris Industries : innover en fournissant à nos clients des produits et services performants et économes. L'objectif, d'ici 2030, est que 100 % de nos nouveaux produits aient suivi un processus d'écoconception.

Deux exemples de notre stratégie d'innovation :

- Des centres d'essai innovants

Clextrel met à disposition de ses clients et des universités trois centres d'essais intégrant l'ensemble de ses technologies en extrusion ainsi que du personnel qualifié en procédés permettant de réaliser des produits finis pour les clients. Les centres sont positionnés géographiquement au plus près des grands acteurs en Europe, Amérique et Asie. Le centre d'essai de Laulagun Bearings permet d'effectuer des essais spéciaux dans des installations uniques, spécialement conçues pour les roulements de grandes dimensions, et de réaliser des activités de mise au point et de validation de nouvelles solutions.

- L'innovation au service de l'environnement

L'hydrogène jouera un rôle décisif dans la conversion des combustibles fossiles en combustibles renouvelables. Keller a décidé de faire avancer l'utilisation de la technologie de l'hydrogène pour l'industrie de la terre cuite. En partenariat avec le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (NEW) et à l'initiative de l'Institution de recherche sur les briques (IZF) d'Essen, en Allemagne, 5 entreprises de NRW se sont regroupées pour former un consortium afin de mettre en œuvre l'utilisation de brûleurs à hydrogène sur un four à briques. Keller investit dans le développement de cette technologie d'avenir et se prépare ainsi à un avenir neutre en CO2 dans la cuisson des produits en argile lourde.

5. Principes relatifs à la lutte contre la corruption

Ethique des affaires

En 2008, le Code de Bonne Conduite des Affaires Legris Industries a été mis en place. Ce code est remis à tous les collaborateurs du Groupe. Il reflète la volonté de formaliser, pour les diffuser au mieux, les principes et les pratiques associées qui doivent animer la conduite des affaires de Legris Industries. Il énonce ainsi clairement les principes qui doivent constituer les fondements de la manière de travailler avec les clients, partenaires, fournisseurs... et également entre les collaborateurs. Un chapitre est dédié au refus de toute formation de corruption, au refus de toute opération commerciale contribuant au blanchiment d'argent ainsi qu'aux principes à respecter concernant l'offre et la réception de cadeaux.

En savoir + : www.legris-industries.com

